



HAL
open science

L'environnement social des pratiquants sportifs

Patrick Mignon

► **To cite this version:**

Patrick Mignon. L'environnement social des pratiquants sportifs. Les pratiques sportives des Français : enquête 2000, pp.107-111, 2002, 2-86580-124-1. hal-02166324

HAL Id: hal-02166324

<https://insep.hal.science/hal-02166324>

Submitted on 26 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'environnement social des pratiquants sportifs

Patrick Mignon

Chapitre dans : *Les pratiques sportives des Français : enquête 2000 / Ministère des Sports et Institut National du Sport et de l'Éducation Physique.* - Paris : INSEP Publications, 2002.- pp. 107-111

Si on peut parler à bon droit de massification et de démocratisation de la pratique physique et sportive, des groupes sociaux restent toutefois à l'écart de ce mouvement et les différentes activités sont inégalement diffusées. Tous les sportifs ou presque se retrouvent sur les trois activités majeures que sont la marche, la natation et le vélo, mais des disciplines comme le golf ou la voile restent peu pratiquées et socialement exclusives.

La hiérarchie des activités dépend du sexe, de l'âge et du diplôme

Quels que soient leur sexe, leur âge, leurs revenus, leur profession, les personnes interrogées mettent en tête de leurs activités favorites la marche, la natation et le vélo. Cependant, elles les classent dans des ordres différents selon qu'elles sont des hommes ou des femmes, qu'elles ont ou non le baccalauréat, qu'elles ont des revenus plus ou moins importants. Ainsi, les femmes placent la natation au deuxième rang de leurs activités favorites et les hommes au troisième rang. Les plus diplômés, comme les plus jeunes, affichent la natation en tête. Seuls les sportifs de moins de 20 ans font « sortir » la marche et la remplacent par le football.

Derrière les trois activités les plus populaires, la place est occupée par la gymnastique sur l'ensemble des sportifs; mais, les activités de sport d'hiver tiennent la quatrième place parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures et les ménages dont les revenus dépassent 15 000 francs (2285 euros) par mois. Ce mouvement dans la hiérarchie des activités est particulièrement important pour des disciplines faiblement pratiquées : la voile, pratiquée par seulement 2 % des personnes, l'est par 12 % de ceux qui déclarent pour leur foyer 30 000 francs (4570 euros) par mois de revenus ou plus.

Quelles sont les disciplines qui font la différence ? Les personnes qui affichent les revenus les plus élevés comme les plus fortement diplômés ou les professions intellectuelles supérieures incluent dans leurs activités de prédilection, en plus des sports d'hiver, le tennis et la marche. En revanche, la marche « après relance¹ » est citée majoritairement par les membres de foyers dont le revenu n'excède pas 6 000 francs mensuels (915 euros), par les personnes les plus faiblement diplômées ou appartenant aux catégories d'ouvriers et d'employés (TA 40 et 41).

Certains sports ou activités physiques sont spécifiquement féminins : les femmes représentent plus des deux tiers des pratiquants de danse, de gymnastique ou de patinage. A l'opposé, le football, le rugby ou la chasse sont des domaines masculins où moins de 10 % des effectifs sont féminins.

Il y a des sports de jeunes : en basket, dans les sports de combat, en handball, les trois-quarts des effectifs de pratiquants de 15 à 75 ans ont moins de 20 ans. Quelques activités paraissent plus spécifiques des personnes âgées de 45 ans et plus. C'est le cas de la chasse, de la marche « après relance », de la pêche, des boules. Mais, c'est aussi le cas d'activités qui supposent l'existence de revenus réguliers, comme les sports mécaniques, ou encore celles qui impliquent une préoccupation de santé et d'entretien physique, comme la marche sportive et la gymnastique. Cette dernière préoccupation a peu d'importance pour les plus jeunes et s'affirme de plus en plus fortement avec l'âge.

Des portefeuilles d'activités plus ou moins épais

À partir des activités détaillées déclarées dans l'enquête, 37 familles d'activités ont été élaborées². Ainsi, les hommes ont un portefeuille d'activités plus épais que les femmes : sept sont pratiquées par au moins 15 % de la population masculine et seulement cinq par les femmes. Chez les jeunes de 15 à 19 ans, ce sont neuf activités qui sont pratiquées par au moins 15 % de cette population, huit chez les 20-24 ans et dans le groupe des étudiants et élèves. En revanche, les sportifs entre 25 et 29 ans et ceux de plus de 45 ans se concentrent autour de six activités. Avoir un revenu conséquent ou posséder un diplôme va de pair avec un élargissement des activités pratiquées : les plus diplômés sont représentés dans sept activités contre cinq pour les moins diplômés. En terme de milieu social, ce sont les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires qui déclarent le plus d'activités (sept).

À l'inverse, examiner les disciplines peu ou pas pratiquées permet aussi d'apprécier la richesse sportive des différents groupes. Ici encore, le sexe et l'âge jouent fortement : les femmes laissent de côté vingt-deux activités (pratiquées par moins de 5 % de la population féminine interrogée) contre quinze aux hommes; les 15-19 ans se désintéressent de huit activités contre quatorze pour les 20-24 ans et vingt-trois pour les personnes de 45 ans et plus. Les sportifs disposant des plus hauts revenus ne délaissent que neuf activités contre vingt-sept pour les plus bas revenus. Les plus diplômés délaissent sept activités, mais les personnes dont le niveau de diplôme est inférieur au CEP, dont une bonne partie sont les plus jeunes des personnes interrogées, en ignorent dix-neuf.

Des sports plus ou moins coûteux

Il existe donc, aux côtés des activités communes à tous les sportifs, des sports « jeunes » ou des sports féminins, des sports « de pauvres » et des sports « de riches ». Ainsi, les sports de combat et la marche après relance, activités pour lesquelles respectivement un tiers et un quart des pratiquants déclarent un revenu de moins de 6 000 francs par mois (915 euros), sont des sports « de pauvres ». Mais, le premier est « jeune » et le second est « vieux ». Ils s'opposent alors aux sports qualifiés de « riches » que sont la voile (plus de 50 % des pratiquants appartiennent à la tranche des 15 000 francs et plus (2 285 euros et plus), les sports d'eau douce (aviron, canoë-kayak), le golf ou les sports d'hiver (où ils sont autour des trois-quarts des participants). Ce sont, pour la plupart, des activités qui supposent du matériel, un droit d'entrée élevé (que ce soit le coût du matériel ou l'inscription au club) et la possibilité de partir ou de profiter de ses vacances pour pouvoir pratiquer son activité. Le classement des disciplines selon le salaire moyen des pratiquants confirme cette polarisation : à un bout apparaissent les sports de combat et le basket (moins de 1 500 euros ou 10 000 francs) et à l'autre bout le golf et la voile (plus de 2 460 euros ou 16 000 francs) quand le revenu moyen des sportifs est d'environ 1 770 euros, soit 11 700 francs.

Notes

1. 10 % du total des personnes ayant déclaré une APS n'ont déclaré que la marche, et après la relance de l'enquêteur.
2. Voir la liste des disciplines regroupées en annexe.

Tableau 1 - Les différents sports pratiqués

	Pratiquants		Part des femmes en %	Âge (ans)		Niveau de diplôme Bac et plus (%)	Situation				
	Effectifs en millions	En % du total		15-24 %	45-75 %		Exerce une profession	Étudiant ou élève	Femme au foyer	Retraité	Chômage ou recherche d'emploi
Ensemble des APS	36,6	100	48	19	40	31	46	17	11	16	6
Marche ¹	20,1	55	57	11	51	30	44	10	13	22	6
Natation	14,5	40	52	23	31	43	49	21	11	11	4
Vélo	12,7	34	40	20	33	33	53	19	7	13	6
Courir	6,6	17	35	31	19	46	56	27	6	4	5
Marche « après relance » ²	6,2	17	66	8	57	15	37	5	18	25	9
Boules	6	16	27	12	46	25	53	8	8	18	7
Gymnastique ³	5,1	14	78	17	42	42	42	16	16	17	6
Sports d'hiver ⁴	5,3	13	42	26	25	50	59	24	4	8	3
Football	4,6	13	8	50	11	33	50	41	1	1	5
Tennis	3,6	10	32	44	14	53	47	41	3	4	4
Marche sportive	3,1	8	43	15	33	52	57	17	6	13	4
Pêche	3	8	16	13	47	19	53	10	5	20	6
Musculation	2,6	7	35	32	17	42	52	23	8	6	9
Tennis de table	2,3	6	31	42	21	38	51	35	2	8	4
Bolier	1,7	5	44	55	3	47	35	54	2	1	5
Badminton	1,7	5	44	39	9	45	52	36	6	2	3
Basket	1,3	4	33	70	5	30	24	66	4	1	3
Volley	1,2	3	50	61	2	41	34	60	1	2	0
Glisse ⁵	1,2	3	39	45	9	44	42	43	4	2	6
Chasse	1,1	3	5	9	59	14	50	7	2	36	5
Danse	1	3	80	42	21	38	33	42	11	6	6
Équitation	0,8	2	60	46	13	44	47	39	5	2	6
Arts martiaux	0,7	2	27	48	7	32	47	41	1	3	4
Voile	0,6	2	28	24	33	58	52	24	3	13	4
Escalade	0,6	2	29	50	7	39	42	40	1	2	12
Golf	0,6	2	22	28	31	63	39	31	2	21	7
Handball	0,6	2	31	67	1	36	28	65	3	1	2
Athlétisme	0,5	1	36	49	14	30	48	44	0	2	5
Patinage	0,5	1	71	71	3	38	23	70	3	1	3
Rugby	0,4	1	6	50	8	36	49	43	2	0	1
Sports de combat	0,4	1	22	81	1	25	28	55	0	0	16
Aviron canoë	0,4	1	30	33	10	67	67	18	2	1	12
Sports mécaniques	0,4	1	11	20	11	31	83	13	0	3	2

1. Marche au sens le plus large : y compris la randonnée et la marche sportive.
2. Inclus dans la marche. Concerne les personnes qui n'ont déclaré que la marche comme activité sportive, après relance par l'enquêteur.
3. Y compris l'aquagym et le step (classé également dans la danse).
4. Ski alpin et ski nordique.
5. Luge, surf-neige, monoski, snow-board, planche à voile, windsurf, surf-eau, ski nautique, skeleton, kneeboard, water-board.

Lecture : 14,5 millions de personnes de 15 à 75 ans, soit 40 % des sportifs, pratiquent de la natation. On compte parmi les nageurs 52 % de femmes, 23 % de personnes de moins de 25 ans, 43 % de personnes d'un niveau d'étude égal ou supérieur au baccalauréat, et 49 % d'actifs occupés.